



Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Général de l'Éducation Nationale

Sgen-CFDT de l'Académie de Dijon

Maison des syndicats
6 bis rue Pierre Curie /21000 Dijon

tél. : 03 80 30 23 54

mail : bourgogne@sgen.cfdt.fr

Dijon, le vendredi 19 janvier 2024

Monsieur le secrétaire général

à

Monsieur le Recteur de l'académie de Dijon

Objet : dépôt d'un préavis de grève.

Monsieur le Recteur,

Depuis 2017, les agents de l'Education Nationale se sentent trop régulièrement méprisés, infantilisés et rabaissés par les politiques successives menées tambour battant par voix de presse. Les dernières déclarations de la nouvelle ministre de l'Éducation Nationale ne sont qu'une désastreuse illustration de plus du mépris portés aux agents et de la méconnaissance de notre institution par les ministres qui se sont succédés, chacun apportant sa pierre à la construction d'un horizon bien sombre pour notre École et nos élèves en accentuant le manque de moyens nécessaires.

Les annonces contradictoires font office de politique tandis qu'elles mettent à mal les personnels en particulier ceux de direction et d'inspections et les personnels administratifs. Ils doivent, sans cadre réglementaire, mettre en place la réforme de la voie professionnelle dont nous demandons le retrait, une réforme du collège qui ne dit pas son nom, et le « choc des savoirs » dont nous contestons tant la forme que le fond, tandis que l'Université est peu à peu privée de ses ressources.

A la rentrée 2024, alors que les besoins humains pour accompagner tous les élèves, en particulier les plus fragiles, sont déjà insuffisants dans notre académie, que les annonces faites nécessiteraient des moyens supplémentaires pour mettre en place les groupes de niveaux en collège sans supprimer ceux en langues et pour faciliter les

inclusions dans des classes à effectifs réduits, la Bourgogne se voit retirer 98 postes de professeurs des écoles et 60 postes dans le second degré.

Aussi, en application de la loi du 19 octobre 1982 et du décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous vous informons que le syndicat Sgen-CFDT de l'académie de Dijon dépose un préavis de grève pour la journée du jeudi 1^{er} février 2024.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale de l'académie de Dijon.

Nous vous prions, Monsieur le Recteur, de croire en notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Yann Rousset

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'YR', with a long horizontal stroke extending to the right.

Secrétaire général
du Sgen-CFDT de l'Académie de Dijon